

**MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS
PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL**

séance du 06 décembre 2023 à 20h 30

Date de convocation et d'affichage : 30/11/2023

Etaient présents : Michel PASCAU, Jean-Pierre BARRIEU, BORDON Sylvie, Daniel BOUNET, Francis DULIN, Sophie GOMEZ, Gilles LACLAVERE, Lydia LUONG CAZANOVA, Patrick LOUVEL, Guillaume POLO

Absents excusés : Patrice CALCINE

*** ORDRE DU JOUR :**

Monsieur le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour, après le point n°9

- Utilisation des locaux de l'ancienne école, point n°10
 - Changement en LEDS de l'éclairage public du village, point n°11
- Accord du conseil municipal à l'unanimité

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2023
2	Désignation d'un secrétaire de séance
3	Compte rendu des décisions prises par le Maire
4	Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
5	Zones d'accélération d'énergies renouvelables : bilan de la concertation et arrêt des zones
6	Devis contrats assurances de la commune
7	Cession d'une bande de terrain à la commune – à Poune – choix du notaire
8	Cinéma de plein air
9	Gestion durable des haies – animation sur le terrain
12	Compte rendu des réunions
13	Questions diverses

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 08 novembre 2023
---	--

Jean-Pierre Barrieu apporte une remarque sur le point n°13 :

13 Aménagement cuisine de la salle des fêtes

Daniel Bounet présente le devis de la société Bourdiol concernant l'éventuel achat de 3 produits concernant l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, il s'agit d'un piano de cuisine, d'un lave-vaisselle ainsi que d'un frigo, le montant global se montant à 7538 € HT.

Daniel Bounet précise que cette cuisine est dans un état vétuste et que dans l'immédiat il serait utile de la rénover.

Vote pour l'investissement : 1 pour, 3 abstentions, 7 contre

Par contre, le conseil est d'accord pour rafraîchir la cuisine existante.

2	Désignation d'un secrétaire de séance
---	--

Mme Sophie GOMEZ est nommée secrétaire de séance.

3	Compte rendu des décisions prises par le Maire
----------	---

NEANT

4	Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
----------	---

N° 665-2023 : DP03208223L0013 panneaux photovoltaïques sur garage – Rte de Lecture – LIGARDES Christophe
 N° 666-2023 : Arrêté circulation – chemin de St Sevet – risque de rupture de digue
 N° 667-2023 : revalorisation indiciaire secrétaire de mairie au 01/01/2024

5	Zones d'accélération d'énergies renouvelables : bilan de la concertation et arrêt des zones
----------	--

Le Maire présente le bilan de la concertation.

Suite à la procédure et au registre mis en place en Mairie, il y a eu 5 retours :

- M Vaqué, pour des parcelles d'une superficie totale de 6 hectares, lieu-dit « Aux Seignous »
- M Coupey Samuel, pour une chaudière bois
- Mme Maire Catherine, pour des panneaux solaires aériens, refus des bâtiments de France (ABF), uniquement au sol, donc projet impossible
- Mme Barbance, aménagement du toit en panneaux photovoltaïques
- M Sala Thierry, toit d'un hangar agricole

M Le Maire précise que nous ne décidons pas des projets et de ce qui doit être fait ou pas, nous déterminons des zones pour lesquelles les projets seront traités en priorité uniquement.

Pour Castéra-Lectourois, il est décidé en fonction des systèmes de production :

- Solaire thermique et photovoltaïque : oui sur tous les bâtiments et toitures de la commune
- Solaire photovoltaïque au sol : non retenu, sauf projet M Vaqué uniquement sur les 6 hectares listés en Mairie
- Méthanisation, Hydroélectricité, Géothermie et Eolienne : non retenue

6	Devis contrats assurances de la commune
----------	--

2 propositions de contrat. La surface des bâtiments, après contrôle par M Le Maire et JP Barrieu correspond aux propositions :

- Groupama : 3342€ avec des franchises entre 250€ et 300€
- SMACL : 3778.09€ avec une franchise à 600€

Groupama Voté à l'unanimité.

Les raisons : moins cher, un interlocuteur réactif, la proximité

7	Cession d'une bande de terrain à la commune – à Poune – choix du notaire
----------	---

M Davasse pensait que le nécessaire administratif et notarial avait été fait, il précise que son notaire est à Layrac, le Conseil Municipal pour des raisons pratiques préfère s'orienter vers le notaire du vendeur.

Voté à l'unanimité.

8	Cinéma de plein air
----------	----------------------------

Mme Toscani, représentant Ciné 32, a proposé la mise en place d'une séance « Cinéma de plein air » sur Castéra.

Coût de l'opération pour la commune : 700€ d'installation + si moins de 40 personnes à la séance une pénalité de 10€ par personne pour atteindre le quota minimum.

Gilles trouve que le Ciné 32 ne prend aucun risque

Guillaume propose de réaliser cette activité le vendredi de la fête du village, pensant récolter des fonds avec les places pour couvrir les frais d'installation, mais il lui a précisé que les places sont payées à Ciné 32 DIRECTEMENT, donc le coût de 700€ est incompressible pour la commune.

Voté Contre à l'unanimité

Retour de M Le Maire prévu à Mme Toscani, idée intéressante mais trop chère.

9	Gestion durable des haies – animation sur le terrain
---	--

Francis dit que la Dame qui est intervenue à la réunion propose de venir nous aider sur la gestion des haies existantes, plutôt que sur de la plantation. Il serait souhaitable que lors de son intervention soient présents les agriculteurs essentiellement, le SIVOM pour sa façon de tailler les haies et la fin de l'épaveuse à prévoir, et toutes les personnes intéressées.

Daniel trouve qu'une intervention dans le cadre de plantations serait plus intéressante.

L'animation est prévue sur le 1^{er} trim 2024, l'intervenante choisira la haie support avec les élus.

La commission composée de Michel, Francis, Gilles, Patrice et Sophie devrait se réunir avant pour travailler sur les documents supports envoyés le 20/11 et le choix de la haie. Gilles initiera cette réunion.

10	Utilisation des locaux de l'ancienne école
----	--

M Le Maire a été relancé par la personne de Nice qui avait un projet d'école privé.

Voté Contre à l'unanimité

La raison défendre notre Ecole.

11	Changement en LEDS de l'éclairage public du village
----	---

Francis a reçu un devis spontané de territoire énergie de 18999€ pour 20 lanternes 4 faces en LedS avec installation.

Comme l'Etat octroi une aide exceptionnelle « Fond Vert » de 40% du projet jusqu'à fin 2024 soit 7600€ et territoire énergie 5700€ d'aide, il ne resterait que 5600€ à payer par la commune pour un éclairage et une installation neuve qui répondrait également aux problèmes de la nuit, car les LEDS ne s'éteindraient pas complètement la nuit, il y aurait une veille de 10% de la puissance.

Voté Pour à l'unanimité

Daniel demande s'il ne faudrait pas mettre à certains endroits des points solaires.

12	Compte rendu des réunions
----	---

Néant

11	Questions diverses
----	------------------------------------

Samedi 9/12 : installation des guirlandes, courrier info riverain pour les voitures dans la rue, élagage de la cime de l'arbre de Mme Marsoo.

Réception d'une lettre le 29/11/2023 d'un groupement d'habitants du village qui souhaitent une réunion rapide sur la Gestion des déchets.

Mme Pancheri souhaite en raison de son gîte que les poubelles soient déplacées au niveau du cimetière, qu'il y a des problèmes avec la salle d'abattage (odeur), mais pas d'abattage l'été.

La réunion publique ayant déjà été faite le 24 octobre dernier, et un courrier du SIDEL présentant à la population le déploiement de la Tarification Incitative sur le territoire du SIDEL, étant distribué dans toutes les boîtes aux lettres, il n'est pas prévu une autre réunion. M Le Maire fera un retour en ce sens au courrier.

Téléthon samedi 9 décembre : Rando, repas et chorale tout est prêt.

Un tour de la voirie est prévu par Gilles pour les interventions à venir.

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 12 janvier 2024

Suite à un deuxième camion bloqué chez M Coupey, un arrêté est à prendre, un panneau de limitation tonnage 3.5T et de gabarit 6M a été installé au village et on envisage de compléter celui placé en haut du chemin de Saint Sevet du côté du château d'eau par une limitation de gabarit en plus du tonnage.

Il manque environ une vingtaine de panneau de circulation, d'après Gilles, sur la commune.

L'investissement étant très lourd, une étude en fonction de la responsabilité de la commune va être engagée pour investir dans les panneaux essentiels.

Fin du conseil 22h20

Prochain conseil : le 24 janvier 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20